



CIVIL SOCIETY
FINANCING FOR
DEVELOPMENT
Mechanism



GLOBAL
ALLIANCE
FOR TAX
JUSTICE

Second Session: Ad Hoc Committee to Draft Terms of Reference for a United Nations Framework Convention on International Tax Cooperation

Intervention by Nathalie Beghin, on behalf of the Global Alliance for Tax Justice

Merci, Mr le Président, pour nous céder la parole.

Je m'appelle Nathalie Beghin, je viens du Brésil et je parle au nom de la "Global Alliance for Tax Justice" (l'Alliance Globale pour la Justice Fiscale)

1. La demande n'est qu'une seule, Mr le Président, la participation de la société civile dans le processus d'élaboration de la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale. Nous voudrions que cette participation soit formalisée dans le mandat de la Convention.
2. Pourquoi voulons-nous que nos voix soient écoutées et nos propositions appréciées ?

Pour différentes raisons, mais je n'en citerai que 5:

- 1) **La représentation:** Parce que nous, les organisations et mouvements sociaux, faisons partie de ceux et celles qui sont le plus concernés par l'injustice fiscale, nous faisons partie de ceux et celles qui sont profondément affectés par l'optimisation fiscale agressive et la fraude fiscale, puisque nos États perdent des ressources considérables qui pourraient être dépensées dans la réalisation des droits humains et l'adaptation au changement climatique.
- 2) **La légitimité :** Parce qu'en incorporant nos revendications, le processus sera politiquement plus solide, car nous savons ce que représente l'injustice fiscale, nous le vivons dans notre peau. Les organisations de la société civile rendent les gouvernements plus réactifs aux demandes sociales.
- 3) **La qualité des propositions :** Nous avons aussi les compétences pour formuler des propositions de haut niveau technique puisque nous travaillons depuis des années sur les politiques fiscales.
- 4) **L'inclusion :** Pour que la Convention soit vraiment inclusive, au-delà de la participation de tous les pays en pied d'égalité, il est nécessaire d'écouter de bonne foi les arguments et propositions de la société civil qui, pour souffrir quotidiennement les conséquences de l'injustice fiscale, peut contribuer à l'élaboration de règles fiscales efficaces pour les luttes contre les inégalités et le changement climatique, les deux grands fléaux de notre siècle.

- 5) **La transparence** : Parce que l'élaboration de la Convention-cadre avec la participation active de la société civile permet de diffuser, traduire et débattre dans l'espace public les décisions prises par nos représentants, ce qui, à son tour, donne plus de légitimité au processus.

En incorporant les voix et demandes de la société civile, Mr le Président, vous permettez l'élaboration d'une Convention-cadre qui renforce la stabilité, la résilience et l'équité des règles fiscales internationales. La participation sociale est dans l'intérêt commun de toutes les parties concernées par les systèmes fiscaux.

À ce titre, une Convention-cadre élaborée avec l'apport d'une société civile dynamique est une importante composante pour assurer des sociétés démocratiques, durables, inclusives et bien gouvernées.

C'est pour toutes ces raisons que nous voudrions que la participation de la société civile soit incluse dans le mandat de la Convention. Nous voulons des règles de participation connues de tous et toutes et respectées par tous et toutes.

Merci, Mr le Président.